



Assemblée citoyenne de Neuchâtel Sud
du 6 novembre 2023, à 19h30,
au Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Présentation des membres du bureau
3. Nomination des scrutatrices et scrutateurs
4. Définitions d'un mandat citoyen, projet citoyen et résolution
5. Présentation et mise au vote des mandats citoyens
 - a. Aménagement des rues de quartier (Bel-Air) avec vitesse maximale de 20 km/h et limitation aux véhicules de 3.5t maximum
 - b. Remise en état, embellissement et aménagement de la place Agota Kristof
 - c. Mise en place d'un parcours mesuré pour nage en eau libre
 - d. Indication de toutes les manifestations exceptionnelles, spéciales et saisonnières sur le site de toutes les assemblées concernées
 - e. Faciliter le recyclage des huiles végétales à Neuchâtel
6. Présentation et mise au vote des projets citoyens
 - a. Initiation à la baignade dans le lac en hiver, la nuit
 - b. Ciné-crêpes : Fête de fin d'année gourmande et conviviale pour tous-tes
7. Dépôts spontanés de propositions (mandat citoyen, projet citoyen, résolution)
8. Divers
9. Annonce des dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2024

Tous les documents relatifs aux séances des Assemblées citoyennes sont disponibles et consultables auprès du guichet d'accueil de Neuchâtel.